

La famille des Sapeurs-pompiers doit être préservée



La famille des Sapeurs-pompiers doit être préservée

À la suite des cérémonies de la Sainte-Barbe qui ont eu lieu ces derniers temps dans tout le secteur du groupement Nord, le commandant des sapeurs-pompiers Jean-Michel Bellocq après s'être présenté a abordé l'avenir de l'organisation des secours à la Française et a lancé un appel aux citoyens pour qu'un plus grand nombre devienne sapeur-pompier volontaire.

Après une carrière militaire bien remplie (chef de section dans l'infanterie puis officier à la Brigade de Sapeurs-pompiers de Paris), le commandant Jean-Michel Bellocq a intégré depuis 2015 le Service Départemental d'Incendie et Secours du Gers dans la fonction d'adjoint au chef du groupement Nord et de chef de la compagnie Armagnac.

Le commandant Jean-Michel Bellocq a tout d'abord présenté la compagnie Armagnac forte de ses huit centres de secours (CIP Eauze, CIS Castelnau d'Auzan, CIS Cazaubon, CIS Fourcès, CIS Courrensan, CIS Lannepax, CIS Gondrin, CIS Montréal du Gers) :

« La compagnie Armagnac dispose d'un effectif de 185 sapeurs-pompiers (99 % volontaires), pour défendre un secteur totalisant 33 communes sur une superficie d'environ 750 km² sur lequel résident environ 14 750 habitants. Elle totalise en 2018 environ 1 600 sorties de secours dont la majorité sont des interventions pour secours à des victimes. »

Quelle analyse objective peut-on faire de l'organisation des secours sur le territoire nationale ?

« En France, 250 000 sapeurs-pompiers assurent la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Essentiellement composée de sapeurs-pompiers volontaires (80%), de professionnels (15%) et militaires (5%), l'organisation des secours à la Française est une spécificité unique sur le plan international.

Ses forces sont multiples dont notamment une capacité d'autonomie importante, une logistique forte, une chaîne de commandement verticale et renforcée par une culture de crise efficace, une mixité de citoyens volontaires et professionnels, une histoire et des valeurs éthiques exigeantes.

Chaque jour nos communes sont défendues par des femmes et des hommes formés aux situations d'urgence qui s'engagent pour les autres, défendent et portent les valeurs du service public, s'appliquent à soutenir les plus fragiles et font preuve d'altruisme.

Le concitoyen profite d'une organisation efficace, de proximité et adaptée en permanence aux risques courants ou particuliers. Toutes ces spécificités en font un système complexe, imbriqué au cœur de nos collectivités, en lien fort avec les élus et les représentants de l'état.

En conclusion, nous pourrions dire que ce système répond aux besoins, qu'il n'est pas très onéreux pour le contribuable et de plus qu'il est performant. Bien entendu, comme tout système complexe, il a des faiblesses ! »

Pourriez-vous nous en dire plus sur ses faiblesses ?

« Sa faiblesse principale repose sur sa capacité à maintenir ses ressources humaines. La crise du volontariat dans les milieux ruraux est bien présente. Il nous faut être créatifs et convaincre de la pertinence de notre organisation.

Il faut que le citoyen s'implique dans la chaîne des secours si nous voulons préserver l'existant. »

Quelles sont les solutions ?

« Les solutions sont relativement simples mais elles nécessitent l'implication de tous.

Il faut développer des dispositifs attractifs pour les pompiers volontaires, communiquer sur nos valeurs qui aujourd'hui rassemblent et peuvent attirer à nous les plus hésitants.

Être pompier volontaire ne nécessite pas des capacités exceptionnelles, il faut démystifier tout cela. Toute personne entre 18 et 55 ans (65 ans étant la limite d'âge pour un pompier volontaire) en bonne santé, qui souhaite s'investir pour une belle cause, peut contacter directement le centre de secours le plus proche de son domicile afin de souscrire un engagement.

Il aura alors la possibilité de planifier sa formation initiale en fonction des dates proposées par le SDIS et de ses disponibilités. »

Rejoindre la famille des sapeurs-pompiers n'est-ce pas un magnifique projet épanouissant pour le bien de notre société ?

« La grande famille des sapeurs-pompiers n'est pas une vue de l'esprit ! Cette famille protectrice qui respecte ses enfants, tout en développant leurs capacités, dans un cadre éthique épanouissant, a de nombreux arguments pour accueillir de nouvelles recrues.

Alors, faite le pas ou aidez-nous à convaincre ceux qui ne l'ont pas encore réalisé. C'est à cette condition que notre système pourra traverser ces temps difficiles. »

Une directive européenne qui pourrait tout remettre en cause ?

« Une directive européenne sur le temps de travail de 2003 considère le temps de volontariat des pompiers comme du temps de travail. En conséquence, de nombreux volontaires qui ont une activité professionnelle par ailleurs pourraient, en ajoutant les deux activités, dépasser les limites du temps de travail autorisé et décider de quitter les pompiers.

Cette directive menace donc l'ensemble du dispositif pompier. L'état a été alerté par nos élus et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Pour conclure. Notre organisation des secours à la Française doit être préservée.

Les échelons de proximité, implantés dans de nombreuses petites communes Gersoises (casernes des pompiers), représentent un maillage performant et rassurant.

L'équilibre est fragile, nos élus sont à nos côtés pour nous aider à renforcer la situation actuelle.

Nous mettons tout en œuvre pour remporter la bataille des effectifs. C'est notre rôle à tous de nous impliquer afin de pouvoir préserver cet héritage magnifique qui mérite notre plus grande attention ! »